

Nombre de membres élus au Bureau : 54	Membres en fonction : 54	Membres présents : 43	Absent(s) excusé(s) : 9	Absent(s) : 2	Pouvoir(s) : 4
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	-------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 29 novembre 2022

Vote(s) pour : 47  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

**Séance du Lundi 5 décembre 2022,**

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n°2022-12-05-BD-34 :

**Modification de la grille indiciaire et du temps de travail des danseurs de l'Opéra-Théâtre.**

Rapporteur : Monsieur Daniel DEFAUX

Le Bureau,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU le Code Général de la Fonction Publique,  
VU décret n°88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,  
VU la délibération du Bureau du 10 septembre 2012 relative à la rémunération des danseurs de l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole,  
VU la délibération du Bureau du 13 mai 2019 relative à la modification de la grille indiciaire des danseurs de l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole,  
VU la délibération en date du 10 septembre 2012 relative au règlement du Corps de Ballet de l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole,  
VU la délibération du Bureau du 20 juin 2022 relative aux Modalités d'organisation du temps de travail : modification du règlement intérieur du temps de travail et du règlement intérieur du Centre Technique Métropolitain,  
VU la version consolidée au 1<sup>er</sup> décembre 2019 du règlement du Corps de Ballet de l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole,  
VU l'avis du Comité Technique du 19 octobre 2022,  
CONSIDERANT qu'il convient de réviser la grille indiciaire des danseurs de l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole,  
CONSIDERANT qu'il n'existe pas de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes,  
CONSIDERANT qu'il convient d'appliquer un temps de travail à 1 607 heures annuelles aux danseurs de l'Opéra-Théâtre de l'Eurométropole de Metz,

DECIDE d'adopter la grille indiciaire des danseurs de l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole présentée en annexe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023,  
DECIDE de fixer à 1 607 heures annuelles le temps de travail des artistes du ballet de l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole et de modifier en conséquence l'article 6.3 du règlement du Corps de Ballet de l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole.

Metz, le 6 décembre 2022

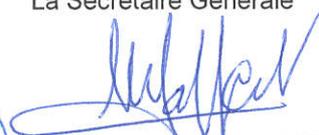
Le Secrétaire de séance



Pascal GAUTHIER  
Directeur Général des Services



Pour extrait conforme  
Pour le Président et par délégation  
La Secrétaire Générale



Marjorie MAFFERT-PELLAT



Nouvelle grille indiciaire applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023

**NOUVELLE GRILLE DE REMUNERATION PROPOSEE - DANSEURS OPERA-THEATRE**

**CATEGORIE A**

Echelon	Indice Brut	Indice majoré	Durée	Salaire brut mensuel	* Total brut annuel
1	460	403	1 an	1 954,56 €	23 454,76 €
2	504	434	3 ans	2 104,91 €	25 258,97 €
3	540	459	3 ans	2 226,17 €	26 713,98 €
4	573	484	3 ans	2 347,42 €	28 168,99 €
5	605	509	3 ans	2 468,67 €	29 624,00 €
6	638	534	3 ans	2 589,92 €	31 079,01 €
7	732	605	3 ans	2 934,27 €	35 211,24 €
8	768	633	-	3 070,07 €	36 840,85 €
<b>Total</b>			<b>19 ans</b>		

\* Hors indemnité de résidence, SFT, ICCSG, CET.

## Résumé de l'acte

### 057-200039865-20221205-2022-12-DB34-DE

**Numéro de l'acte :** 2022-12-DB34  
**Date de décision :** lundi 5 décembre 2022  
**Nature de l'acte :** DE  
**Objet :** Modification de la grille indiciaire et du temps de travail des danseurs de l'Opéra-Théâtre  
**Classification :** 4.1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.  
**Rédacteur :** Catherine DELLES  
**AR reçu le :** 07/12/2022  
**Numéro AR :** 057-200039865-20221205-2022-12-DB34-DE  
**Document principal :** 40\_AC-34.pdf

#### Historique :

07/12/22 16:46	En cours de création	
07/12/22 16:47	En préparation	Catherine DELLES
07/12/22 17:24	Reçu	Catherine DELLES
07/12/22 17:25	En cours de transmission	
07/12/22 17:28	Transmis en Préfecture	
07/12/22 17:40	Accusé de réception reçu	